

Cas pratique : la discrimination : 2^{ème} partie

Vous avez analysé la situation au vu des articles 225-1 et 225-2 du code pénal. Si l'on retrouve bien l'utilisation de critères discriminant comme la situation de famille ou bien l'âge vous vous heurtez à l'article 225-2. En Effet, à première vue, la participation à un concours ne rentre pas dans la liste des situations prévues. Il ne s'agit ni la fourniture d'un bien ou d'un service, ni d'une entrave à l'exercice normal d'une activité économique.

Comment faire ?

Pourrait-on considérer, que l'inscription à ce concours instaure une relation de travail entre les candidates et la société Miss France ?

Vous recherchez les critères qui permettent de définir le contrat de travail.

1. Quelle est votre source ?
2. Quels sont les éléments légaux et jurisprudentiels que avez-vous trouvé ?

Il vous faut maintenant rédiger une argumentation juridique. Pour cela vous avez trouvé l'article ci-dessous.

Les 29 candidates de Miss France 2022 se préparent pour le concours à Caen

Samedi 27 novembre 2021 à 18:14 -

Par [Marie Martirossian](#), [France Bleu Normandie \(Calvados - Orne\)](#), [France Bleu Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#), [France Bleu Cotentin](#), [France Bleu Caen](#)

Les 29 candidates du concours Miss France 2022 sont arrivées à Caen ! Elles y resteront pendant deux semaines, le temps de préparer et de répéter le spectacle qui aura lieu le soir de l'élection de Miss France 2022, le 11 décembre au Zénith de Caen.

[...]

Au programme, **deux semaines de préparation, de répétitions pour la dizaine de tableaux que comportera la soirée de l'élection de Miss France 2022**. "Nous sommes toutes très heureuses d'être ici dans cette belle région, que les candidates ont hâte de découvrir durant ces deux semaines de préparation", a déclaré Sylvie Tellier, directrice de Miss France.

Deuxième mission des 29 candidates : durant les prochains jours, **elles réaliseront plusieurs tournages, dont celui d'un clip de 3 minutes**, destiné à "mettre en avant la richesse du territoire et de vanter les qualités de Caen, et qui sera diffusé le 11 décembre", a précisé Sylvie Tellier. Les miss tourneront également chacune leur vidéo de présentation.

[...]